

# Oneg Chabat

N° 209

« le Délice du Chabat »



## Pour un Chabat sensationnel

Rav Eliyahou Shlezinger dans son Livre H'ouké H'aïm (page 84) rapporte la question soulevée par Rav Moché Iserlich, le Rama dans son Livre Torat Haôla : La Tora nous dit de faire Chabat et de ne point travailler en ce jour en souvenir de la Création Divine, or nous n'avons aucun accès à la création première, nous ignorons tout de la façon dont D'IEU a créé le monde, alors si les interdits de Chabat sont les actions utilisées par D'IEU pour créer le monde, comment peut-on savoir ce qu'IL a fait dans le monde pour qu'on s'abstienne à notre tour de ne point les effectuer le jour de Chabat ?

Avant de citer sa réponse, il y a là une réflexion intéressante : Chabat est l'expression concrète et vécue de notre foi en la création première, c'est en ne faisant pas le jour de Chabat les mêmes faits de la création que nous témoignons de cette création ! Lorsque je ne fais rien le jour de Chabat

j'exprime que le monde n'est pas le produit de mes actes et de mon travail, que le monde existe indépendamment de mon existence, donc que le monde m'a précédé. Cela ne suffit pas je dois en plus de cela témoigner que c'est D'IEU qui l'a créé ! Mon arrêt de travail dessine l'existence du monde isolément de l'homme, alors on peut laisser la place au divin. Cet exercice n'est pas chose simple puisque l'homme pense qu'il fait le monde... Lorsqu'on ne fait rien on perd certains de nos repères et on s'imagine que le monde va s'arrêter !

Le Rama répond : lorsque les enfants d'Israël étaient dans le désert, D'IEU leur ordonne de bâtir le Tabernacle, celui-ci est la représentation de l'univers ! Ce tabernacle a été construit par les mêmes faits et travaux que D'IEU créa le monde ! Les trente-neuf travaux interdits le jour de Chabat sont les trente-neuf travaux utilisés pour construire le

Tabernacle qui sont ceux par lesquels D'IEU créa le monde. C'est la raison, dit le Rama que nous apprenons ce qui est interdit le jour de Chabat à partir des travaux nécessaires pour l'édifice du Tabernacle. Le schéma est : Création > Tabernacle > Chabat ! Notre exercice est de nous plonger dans le Tabernacle pour comprendre le monde et y découvrir le divin.

La question s'impose : comment faire de nos jours où nous n'avons pas le Tabernacle ? Comment comprendre le monde ? Comment respecter correctement le Chabat ? Au traité Méguila 25B nous enseigne que les lieux d'étude et de prières qui se trouvent en dehors d'Erets Israël (!) sont appelés "mikdash méat" – micro-sanctuaire ! Ce n'est qu'en allant et fréquentant ces lieux qu'on apprend le monde, qu'on découvre D'IEU et qu'on peut faire Chabat dans toute sa dimension la plus sensationnelle !

## Le salaire du Chabat

Le Chla écrit une idée fabuleuse à propos de Chabat : tous les préparatifs de Chabat doivent être effectués avec zèle et hâte. De la même façon que l'homme reçoit un salaire sur les préparatifs qu'il fait dans cet état, ainsi il recevra un salaire sur son empressement de s'arrêter de travailler avant Chabat. C'est la raison, dit-il, pour laquelle le talmud au traité Baba Kama 32A enseigne que si une personne cause un dommage dans le domaine public il en est tenu responsable, par contre le vendredi après-midi il en est dispensé parce qu'il court avec droit ! Ce droit de courir le vendredi après-midi est expliqué dans la Guémara : Rabi H'anina disait : allons, sortons, pour accueillir la reine Chabat !

Plusieurs points extraordinaires sont contenus dans ce commentaire :

Il y a le salaire réservé à celui qui garde et pratique le Chabat, mais il y a également un salaire sur notre préparation au Chabat !

Cette préparation qui connaît un salaire est dite aussi bien sur l'actif que sur le passif de la préparation. L'actif c'est ce qu'on fait pour Chabat (préparation des mets, se laver, s'habiller, préparer la maison). Le passif c'est ce qu'on s'apprête de ne pas faire pendant Chabat.

Le salaire de la préparation du Chabat tient compte de notre empressement et élan avec lesquels nous préparons le Chabat. Il y a les préparatifs qui connaissent un salaire, mais il y a également l'ardeur de ces dits préparatifs !

Ce zèle du Chabat est une valeur légale, en plus que conceptuelle, puisque d'ordinaire celui qui court dans la rue et cause un quelconque dommage en est tenu pour responsable alors que celui qui court le vendredi pour préparer Chabat n'est pas responsable des dommages qu'il causerait...

Arrêtons-nous sur cette idée et devoir d'empressement de 'accueil du Chabat. En simple pourquoi faire les choses avec hâte ?

Rav Ehoud Rakovski (Daât Chabat page 122) note plusieurs points :

Rav Tsadok Hachohen de Lublin dit : le début de notre introduction dans le Service Divin (c'est-à-dire tout ce qu'on fait pour D'IEU) doit être réalisé avec empressement, tel le premier commandement que les Enfants d'Israël ont réalisé après avoir été libéré de l'Egypte, à savoir le sacrifice de Pessah' (la notion de zèle est donc une notion générale et ne touche pas uniquement le commandement du Chabat). C'est par ce zèle que les enfants d'Israël ont fui l'impureté et les abominations égyptiennes, ainsi chaque semaine nous entrons dans la sphère sacrée du Chabat et fuyons les impuretés de ce monde.

Le talmud au traité Bérah'ot 58A nous enseigne qu'il faut courir pour aller voir les rois d'Israël. Rachi commente que c'est en courant que nous accueillerons le roi Machiah'. Chabat est reine, on doit courir pour accueillir le royal !

De son naturel l'homme ne court pas, courir c'est l'outil du monde à venir (Midrach Béréchit Raba 48). Le zèle exprime le feu de la sainteté qui dépasse la matérialité, son origine est le olam haba. Durant le Chabat scintille les premiers éclats du olam haba !

Le salaire du Chabat provient de notre enthousiasme de faire Chabat ! Ce feu qui nous anime à accéder à des niveaux supérieurs dépassant le monde emprisonnant de la matière. Chabat c'est le feu de la vie...

Intéressant de noter que le seul interdit stipulé dans la Tora concernant le Chabat est « lo tévârou ech bémochtotéh'em » n'allumez pas de feu le jour de Chabat. La volonté de D'IEU est de nous faire réfléchir si dans la vie nous allumons le feu de l'espoir, de la vie, du meilleur ou le feu de l'extinction, du désastre, et de la destruction. Chaque Chabat nous sommes invités à laisser le feu physique à ne point le toucher afin de raviver le feu qui anime notre existence...

**Horaires Chabat Kodech Nice**

**Vendredi 8 juillet – 9 tamouz**

**Entrée de Chabat 20h00**

**\*pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage**

**AVANT d'allumer\***

**Samedi 9 juillet – 10 tamouz**

**Réciter le Chémâ avant 9h01**

**Sortie de Chabat 22h07 / Rabénou Tam 22h45**

C'est avec une émotion particulière que nous vous offrons le 209<sup>ème</sup> numéro du Oneg Chabat pour la Gloire d'Hakadoch Barouh' Hou  
\*\*\*\*\*

Envoyez vos dons à Cej 31 avenue henri barbusse 06100 Nice et recevez des cascades de bénédictions